



Projet pédagogique des 11/17 ans 2026



Service
Enfance - Jeunesse

Le mot du maire

La Maison Des Jeunes s'est ouverte en 2017, et a connu différents évènements et incidents. Elle a été fermée à plusieurs reprises car elle ne correspondait plus aux attentes des utilisateurs, ni à celles des élus.

Elle réouvre en ce début d'année 2026 pour que les adolescents de Lesneven et des communes alentours puissent y trouver un lieu calme, sécurisant, porteur de projets pour la jeunesse.

Les objectifs pédagogiques de cet espace restent semblables au projet initial. Ils s'inscrivent dans notre politique éducative en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Ce projet a plusieurs objectifs :

- De proposer un lieu où les jeunes peuvent se retrouver en toute sécurité, mais aussi avec une certaine liberté, tout en respectant les règles du « vivre ensemble », tout ceci grâce à la présence d'un-e animateur-ice sur place.
- De proposer un lieu où peuvent naître des idées de projets à réaliser ensemble, l'apprentissage de la coopération, de sa place dans un groupe.
- De proposer un lieu enfin qui mixe toutes les populations de jeunes sur notre territoire.

Je souhaite vraiment que cet espace devienne un lieu de vie, d'accueil, de partage, d'échanges, d'orientation et d'accompagnement pour notre jeunesse.

Claudie BALCON
Maire de Lesneven

Sommaire

I.	Descriptif de la structure	4
II.	Les intentions éducatives de la ville de Lesneven	4
III.	Le projet pédagogique	6
1.	Les objectifs pédagogiques et opérationnels	6
	Contribuer au développement des jeunes (savoir être et du savoir-faire)	6
	Encourager la prise d'initiatives et de responsabilités, favoriser l'autonomie.....	7
	Favoriser le bien-être et les activités plaisir.....	7
	Etre à l'écoute des jeunes.....	8
	Développer la citoyenneté, le mieux-vivre ensemble.	8
2.	Les modalités de fonctionnement	9
	Les groupes d'âges	9
	Modalités d'inscription	9
	Dates et horaires d'ouverture.....	10
	Tarifification	10
	Communication	10
	Point de règlement	11
IV.	L'équipe d'encadrement	11
V.	L'évaluation	12
	Evaluation quantitative :	12
	Evaluation qualitative :	12

I. Descriptif de la structure

La commune de Lesneven accueille de nombreux jeunes dans le cadre de leurs études. Ces structures sont diverses :

- Saint-François-Notre-Dame : collège, lycée d'enseignement général et BTS
- Saint Exupéry : collège (6^e à 3^e)
- Le Cleusmeur : collège (4^e et 3^e) et lycée d'enseignement professionnel
- La Maison Familiale et Rurale IREO : collège (4^e et 3^e), lycée d'enseignement agricole et formations post-bac

La Maison Des Jeunes est un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à destination de jeunes âgés de 11 ans à 17 ans. Sa capacité d'accueil maximale est de 50 enfants/jeunes dans les locaux déclarés. Certaines activités pourront se dérouler dans un autre lieu qui sera indiqué sur le programme.

Le local est situé 12 rue de la Marne à Lesneven, dans le centre ville, ce qui facilite les possibilités pour les jeunes de s'y rendre.

L'organisateur de l'accueil à la Maison Des Jeunes est la Mairie de Lesneven située 8 place du château.

II. Les intentions éducatives de la ville de Lesneven

La période adolescente peut se définir comme le passage de l'âge d'enfant vers celui d'adulte. Elle est généralement marquée par une phase de transitions, de changements. Les jeunes sont en quête d'eux-mêmes, ils cherchent à se définir et à trouver une place dans le monde. Ils cherchent souvent à expérimenter, c'est une période propice à l'apprentissage et à la découverte de soi et du monde qui les entoure. C'est un moment propice pour accéder à plus de responsabilités, pour expérimenter l'autonomie. Ce temps est marqué par l'énergie, la créativité, c'est un moment où les idées fusent et les projets foisonnent.

C'est en fin de compte une étape cruciale dans la vie de chacun, manifesté par la recherche de sens, d'identité et de liberté.

Pour que ces jeunes puissent se développer de manière adaptée et apprendre à faire leurs propres choix, il est important qu'ils soient entourés d'adultes de référence en qui ils pourront avoir confiance. Ils s'appuieront, par ailleurs, sur leur groupe de pairs, qui jouera un rôle très important dans leur développement identitaire.

En définitive, durant cette période, les adolescents vont ressentir un besoin impérieux d'être écoutés, entendus et soutenus.

Ce projet pédagogique définit les objectifs pour le fonctionnement de la structure, les moyens pour les atteindre ainsi que des critères d'évaluation pour nous permettre de réaliser un bilan des activités menées par l'équipe d'animation.

Rappel des objectifs éducatifs

❖ **Contribuer au développement des jeunes (savoir être et du savoir-faire)**

Que le jeune soit sensibilisé au respect de lui-même et de sa santé, amené à respecter la différence, à être acteur du vivre ensemble.

❖ **Encourager la prise d'initiatives et de responsabilités, favoriser l'autonomie**

Que le jeune puisse exprimer ses envies, ses idées et être accompagné pour la réalisation de projets à sa mesure.

❖ **Favoriser le bien-être et les activités plaisir**

Que le jeune soit respecté dans ses besoins, après le collège ou le lycée (détente, adaptation,...) ou sur ses temps libres.

❖ **Etre à l'écoute des jeunes**

Que le jeune puisse trouver une oreille attentive qui l'oriente vers les services adéquats, qui l'aide dans le développement de sa personnalité.

❖ **Développer la citoyenneté, le mieux-vivre ensemble.**

Que le jeune soit acteur au sein de la ville, et pas seulement consommateur d'activités.

III. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique, rédigé par la direction en collaboration avec l'équipe d'animation, découle directement du projet éducatif de la commune. Il est une appropriation des intentions éducatives de l'organisateur par l'équipe encadrante en objectifs pédagogiques et opérationnels pour une mise en œuvre concrète au sein de l'accueil. Le projet pédagogique définit également le fonctionnement de l'animation jeunesse. Il présente aussi le rôle et les fonctions de l'équipe d'animation ainsi que le projet d'animation mettant en relief les activités phares de la période.

1. Les objectifs pédagogiques et opérationnels

Contribuer au développement des jeunes (savoir être et du savoir-faire)

C'est l'aider à se construire au travers d'expériences de toutes sortes. Pour cela, il doit être confronté à différentes situations. La réussite et l'échec sont 2 paramètres qui lui permettront de grandir et de mieux s'orienter dans sa vie. Il devra apprendre à respecter des règles et vivre en société, ce qui contribuera à développer son savoir être et son savoir-faire

Contribuer au respect de l'autre : Savoir être	
Objectif opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps d'échanges afin de mieux connaître l'autre. - Etre capable de respecter les règles mise en place 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de jeux d'inclusions, jeux de rôle. - Elaborer le règlement intérieur en atelier avec les jeunes
Contribuer au développement du jeune : savoir faire	
Objectif opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir les métiers locaux. - Développer les aptitudes par la découverte et la pratique 	Moyen <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps de découverte métiers avec les entreprises locales. - Proposer des activités manuelles, culturelles et sportives

Encourager la prise d'initiatives et de responsabilités, favoriser l'autonomie

L'adolescence est un processus où l'enfant grandit et se construit. Mais tout au long de ce parcours, il est important de pouvoir s'appuyer sur des adultes. Les animateurs doivent mettre tout en œuvre pour que le jeune puisse se construire petit à petit, à son rythme, dans le respect de l'autre et la prise en compte des contraintes collectives.

Favoriser l'autonomie	
Objectif opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'émergence de projets - Faciliter l'utilisation du local jeune 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Etre à l'écoute des idées. - Accompagner la mise en œuvre et le suivi. - Aider à la recherche de stage et/d'emplois (cv, lettre de motivation, simulation. - Mettre à disposition différents outils (internet, documents de formation, etc..). - Aménager l'espace avec eux. - Mettre à disposition le matériel et organiser la vie quotidienne

Favoriser le bien-être et les activités plaisir

La Maison des Jeunes est un lieu où le jeune doit prendre ses repères et y trouver sa place. Les animateurs doivent mettre en place des bases stables (temps, relations et lieux) et des règles établies ensemble (droits et devoirs) pour que chaque jeune puisse se sentir bien.

Favoriser l'épanouissement	
Objectif opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chacun d'être acteur de ses activités - Se sentir bien dans l'espace d'accueil 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un programme d'activités en lien avec les attentes du sondage. - Créer des semaines à thèmes en concertation avec les jeunes (vacances scolaires) - Se concerter sur l'aménagement des espaces. - Identifier ensemble les travaux à effectuer et les prévoir au budget.

Etre à l'écoute des jeunes

Chaque individu est différent : son histoire, ses attentes... Pour mieux comprendre et répondre aux attentes de chacun, les animateurs devront leur porter une oreille attentive. Ils devront installer un climat de confiance pour permettre un échange durable.

Être attentif aux jeunes	
Objectif opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Orienter les jeunes vers les différents partenaires. - Favoriser des temps d'échanges 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Créer des passerelles vers les différentes structures (missions locales, Service Info Jeunes, la Maison de l'Emploi, etc.). - Proposer des espaces individuels pour écouter le jeune. - Planifier des débats et échanges collectif sans ou avec thèmes "sans tabou".

Développer la citoyenneté, le mieux-vivre ensemble.

La Maison des Jeunes doit être un endroit accessible à tous, qui permet l'échange et la mise en place d'actions citoyennes. Accompagnés de leurs animateurs, les jeunes pourront s'approprier leur environnement local et le territoire qui les entourent.

Permettre aux jeunes d'être acteurs de la collectivité	
Objectif opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> - Créer des interactions entre les jeunes et les différents acteurs locaux - Mettre en œuvre des actions collectives 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire à des actions associatives ou municipales selon les thèmes et les envies. - Communiquer sur les projets réalisés ou à venir en proposant des ateliers. - Proposer des chantiers à caractère éducatif favorisant l'engagement, la découverte de sa ville et sensibilisant à la vie citoyenne.

2. Les modalités de fonctionnement

Les groupes d'âges

La maison des jeunes accueils accueille les jeunes suivant 2 groupes d'âges

- Les 11-14 ans
- Les 14-17 ans

Cette distinction permet de proposer des activités et des accueils adaptés à l'évolution de l'adolescent.

L'équipe est ouverte à tout échange avec le jeune et sa famille pour un changement de groupe dans des conditions particulières (redoublement, passage anticipé en classe supérieure, enfant en situation de handicap...) afin de favoriser son bien être au sein de l'accueil. **La décision finale revient cependant à l'équipe d'animation.**

Modalités d'inscription

Avant de pouvoir profiter des temps libres et des activités proposées à la maison des jeunes, le responsable légal de l'adolescent doit avoir rempli une fiche de pré-inscription. Une fois que l'animateur a enregistré le dossier sur le logiciel 3Douest, la procédure pour créer l'espace famille est envoyée par mail.

L'accueil en période scolaire n'est pas soumis à une inscription supplémentaire. L'accueil est libre, c'est-à-dire que le jeune peut aller et venir à la maison des jeunes comme bon lui semble. Son départ ne sera pas contrôlé par l'animateur. Il doit cependant émarger lors de son arrivée.

L'accueil sur les vacances scolaires nécessite une inscription supplémentaire. Celle-ci peut se faire :

- Directement via l'espace famille sur le logiciel 3Douest (mode d'inscription à privilégier)
- Par mail : animateur@lesneven.bzh
- Sur bulletin papier (imprimable depuis le site de la mairie) et à déposer en mairie

Dates et horaires d'ouverture

Sur la période scolaire :

Lundi : 14h30-18h15

Mardi : 14h30-18h15

Mercredi : 11h30-13h30 puis 15h-18h15

Jeudi : 11h30-13h30 puis 14h30-18h15

Vendredi : 14h-18h15

Des animations pourront être proposées de manière exceptionnelles les vendredis en soirée ou samedi après-midi.

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au jeudi : 9h30-17h30

Vendredi 9h30-12h puis 13h30-17h30

Ponctuellement, la maison des jeunes peut être fermée si l'animateur est sollicité sur une autre animation (par ex : au collège, dispositif argent de poche...) ou si l'animateur propose des animations exceptionnelles (vendredi soir, samedi après-midi...)

Tarifification

Afin de pouvoir profiter des activités de la Maison Des Jeunes, une cotisation annuelle est demandée. Le montant, peu élevé est fonction du quotient familial.

En période scolaire, l'accueil est gratuit, à l'exception de certaines activités du vendredi soir et samedi après-midi quand elles auront lieu.

Lors des vacances scolaires, le tarif des activités varie suivant la nature de l'activité et le quotient familial.

Des subventions annuelles sont allouées par différents partenaires comme la CAF, les communes dont dépendent les jeunes ainsi que la Communauté Lesneven Côte des Légendes. Ces soutiens financiers permettent de faire fonctionner la structure et de proposer des animations à des tarifs abordables.

Communication

Pour communiquer les différentes informations, différents supports sont utilisés :

- L'affichage dans le local,
- Le site Internet de la Mairie, Les réseaux sociaux (instagram, etc..)
- Le Kannadig et l'affichage numérique (place Général Le Flo).

Des informations plus particulières peuvent être transmises aux familles par courriel (organisation d'événement, organisation de séjour...).

Point de règlement

Il est demandé à chaque adolescent fréquentant la maison :

- De respecter les autres enfants/jeunes et les adultes (animatrices/animateurs, personnel de ménage, intervenant...)

La moquerie, le dénigrement, la discrimination, la violence ne seront pas tolérés et seront sanctionnés.

- De respecter les locaux : aucune dégradation volontaire ne sera acceptée.

- De respecter les consignes de sécurité définies par l'équipe encadrante.

L'utilisation du téléphone portable sera définie avec les jeunes.

IV. L'équipe d'encadrement

L'équipe sera composée d'un directeur/animateur et pourra être complétée selon les besoins pendant les vacances scolaires par l'animateur sportif de la commune et des agents titulaires du BAFA et/ou des vacataires.

❖ **HERNANDEZ Eric**

Fonction : directeur et animateur

Titulaire du BE et BPJEPS et titulaire du concours ETAPS de la fonction publique

❖ **COURJAUD Carole**

Fonction : directrice et animatrice

Titulaire du BAFD

❖ **Péron Yann**

Fonction : animateur sportif

B.E 1^{er} degré athlétisme

V. L'évaluation

Parce que l'éducation des enfants doit être réalisée dans une dynamique d'évolution et de questionnement permanent, il est primordial que ce projet pédagogique ne soit pas figé dans le temps sans être réinterrogé et réécrit de manière régulière.

Dans un souci de progrès, nous souhaitons évaluer ce document suivant les critères et indicateurs suivants.

Evaluation quantitative :

- Nombre de jeunes ayant fréquenté la structure via les fiches de présence.
- Nombre de jeunes ayant fréquenté la structure selon la tranche d'âge
- Nombre de jeunes ayant participé à des activités via les inscriptions en ligne
- Nombre de jeunes ayant participé à un projet
- Nombre de projets menés à terme

Evaluation qualitative :

- Observation mixité filles/garçons via les fiches de renseignements.
- Observation de la fréquentation suivant le jour de la semaine, suivant les vacances, suivant l'activité suivant les projets spécifiques.
- Vérification de la fidélisation du public accueilli via les fiches de renseignements et le renouvellement de cotisation annuelle.
- Mise en place d'une réunion de bilan avec les différents partenaires.
- Mise en place d'une réunion de bilan avec les jeunes et les familles ou questionnaire type Google form.
- Mise en place d'une réunion d'équipe pour faire un bilan de l'année passée et propositions pour l'année future.